ESPERANCIA

L'argenterie

49150 SAINT QUENTIN LES BEAUREPAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

hlp

EXPERTS
ET PASSIONNÉS

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

ESPERANCIA
Siège social : L'argenterie – 49150 SAINT QUENTIN LES BEAUREPAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux administrateurs de ESPERANCIA,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de ESPERANCIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 609 700 euros, sont évalués à leur coût historique selon les modalités décrites dans l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à contrôler l'existence d'une éventuelle dépréciation.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADMINISTRATEURS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

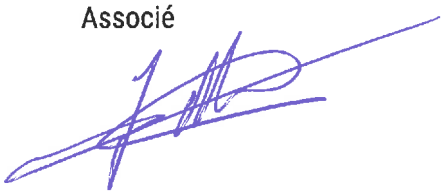
les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 21 septembre 2018

HLP Audit
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Hugues de NEUVILLE
Associé



HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Bilan Fonds de dotation ESPERANCIA

Présenté en €uros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	609 700		609 700	609 700
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuile				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I) – ACTIF IMMOBILISE	**609 700**		**609 700**	**609 700**
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances usagers et comptes rattachés	46 425		46 425	47 224
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	167 160		167 160	142 389
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II) – ACTIF CIRCULANT	**213 585**		**213 585**	**189 613**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**823 285**		**823 285**	**799 313**

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Bilan Fonds de dotation ESPERANCIA (suite)

Présenté en €uros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	552 400	552 400
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves	210 213	180 110
. Report à nouveau		
. Résultat de l'exercice	- 1 948	30 103
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecarts de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I) – FONDS PROPRES	**760 665**	**762 613**
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II) - PROVISIONS		
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III) – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 500	5 700
Autres	40 120	31 000
Produits constatés d'avance	21 000	
TOTAL (IV) - DETTES	**62 620**	**36 700**
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	**823 285**	**799 313**
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Compte de résultat Fonds de dotation ESPERANCIA

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Montants nets produits d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Dons			138 795	118 424
Cotisations				
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs				
Autres produits				
Reprise de provisions				
Transfert de charges				
Sous-total des autres produits d'exploitation			**138 795**	**118 424**
Total des produits d'exploitation (I)			**138 795**	**118 424**
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
Produits financiers				
De participations			16 822	**40 125**
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			745	496
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)			**17 567**	**40 621**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)				
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**156 362**	**159 045**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			**1 948**	
TOTAL GENERAL			**158 310**	**159 045**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés				
Services extérieurs			12 310	1 716
Autres services extérieurs				
Impôts, taxes et versements assimilés				26
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association			146 000	127 200

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Compte de résultat Fonds de dotation ESPERANCIA (suite)

Présenté en €uros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (I)	**158 310**	**128 942**
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (IV)		
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les sociétés (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**158 310**	**128 942**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		**30 103**
TOTAL GENERAL		**30 103**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
. Bénévolat		
. Prestations en nature		
. Dons en nature		
Total		
Charges		
. Secours en nature		
. Mise à disposition gratuite de biens et services		
. Personnel bénévole		
Total		

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Annexe aux comptes annuels

Rappel de l'objet du fonds de dotation ESPERANCIA

Le fonds de dotation ESPERANCIA a pour objet :

- Initier, soutenir et financer des actions en faveur de la petite enfance,
- Initier, soutenir et financer des actions en matière éducative,
- Initier, soutenir et financer les projets de création d'emplois notamment dans les Pays en voie de développement.

Au cours de l'exercice 2017, le fonds de dotation ESPERANCIA a soutenu :

- L'association « ASPIRE » qui agit dans l'insertion des personnes par l'activité professionnelle, notamment au sein des JARDINS DE COCAGNE à SAUMUR,

- La fondation « APPRENTIS D'AUTEUIL » pour l'action « REUSSIR ANGERS » : école de la seconde chance pour des jeunes en difficulté des quartiers défavorisés d'ANGERS. ESPERANCIA participe activement depuis l'automne 2014 à la collecte de fonds auprès d'entreprises et de particuliers, ce qui a permis un soutien financier de 2014 (lancement de cette école) à 2017.

- La fondation « ESPERANCE BANLIEUES » qui agit pour la création et le développement d'écoles indépendantes de qualité, en plein cœur des banlieues françaises sur les territoires en situation d'urgence éducative. L'association angevine « LE GOUVERNAIL » a ouvert en septembre 2017 une école « ESPERANCE BANLIEUES » sur ANGERS sur le quartier de la ROSERAIE. Deux professeurs assurent plusieurs niveaux de cette école primaire.

- L'association « RESEAU ETINCELLE » qui entraine les jeunes à devenir entrepreneurs de leur vie et contribue à leur insertion socio-professionnelle,

- RCF : Radio chrétienne francophone qui porte l'ambition de diffuser un message d'espérance et de proposer des lectures chrétiennes de la société et de l'actualité. Ce mécénat a permis la diffusion d'émissions en faveur de la petite enfance et dans le domaine éducatif sur l'ensemble du réseau national,

- L'association « LE PETIT PONT » qui projette une activité d'accueil aux personnes en situation de fragilité avec une mixité inter générationnelle,

- Une école de jeunes enfants aux Philippines à Iligan par l'intermédiaire des Sœurs Missionnaires du Saint Esprit,

- L'association du Centre Père Michel qui soutient une école primaire à Bamako-Ségou (Mali) pour l'aménagement du aire de jeux pour les enfants,

- Les études supérieures de deux étudiantes cambodgiennes.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 823 284,92 €uros.

Le résultat net comptable est une perte de 1 948,45 €uros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Principes comptables appliqués :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

Annexe aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé
Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	609 700			609 700
TOTAL	*609 700*			*609 700*

Par acte du 19 décembre 2012, le fonds de dotation a été doté de 946 actions de la société S.A.S. NAMESHIELD pour un montant total de 378 400 €uros.

Par acte du 28 décembre 2015, le fonds de dotation a été doté de 348 actions de la société S.A.S. NAMESHIELD pour un montant total de 174 000 €uros.

Par acte du 18 novembre 2015, le fonds de dotation a été doté de 750 actions de la société S.A.R.L. HEBERGEMENT.COM pour un montant total de 6 750 €uros.

Par acte du 1er février 2016, le fonds de dotation a souscrit 2 550 actions de la société S.A.R.L. BRANDSAYS pour un montant total de 25 500 €uros.

Par acte du 13 décembre 2016, le fonds de dotation a procédé à l'acquisition de 150 actions de la société S.A.M. NAMEBAY pour un montant total de 25 050 €uros.

Notes sur le compte de résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 1 948,45 €uros.